

BLANCHISSERIE

Préparation au CAP Métiers de la blanchisserie industrielle

Programme de formation

N° d'activité : 82 69 0081 069

Code RNCP : 12841

Code CPF : 243930

*Conforme au référentiel de
l'Éducation Nationale*



Objectifs

- Préparer des personnes à l'examen de niveau V de l'Éducation Nationale
- Permettre à la blanchisserie de disposer d'agents qualifiés
- Acquérir des connaissances sur les matériels et les techniques de blanchisserie
- Sensibiliser les personnes aux règles d'hygiène et de sécurité
- Assurer une polyvalence à tous les postes
- Permettre aux agents de la fonction hospitalière de postuler à des grades supérieurs



Public concerné et pré-requis

L'ensemble du personnel travaillant en blanchisserie

Les postulants à ce CAP travaillent en blanchisserie de détail ou de gros pratiquant ou non la location de linge ou en blanchisserie de collectivité : hôpital, clinique, maison de retraite, hôtel...

Ces blanchisseries industrielles appartiennent au secteur public, au secteur privé ou associatif

En français, les stagiaires devront être capables d'exprimer et d'écrire leurs idées. La maîtrise de l'orthographe est souhaitable. En mathématiques, ils devront maîtriser les quatre opérations.



Lieu de Formation

Voir devis



Durée

6 regroupement de 4 jours

24 jours soit 168 heures

Prévoir au moins deux déplacements entre fin mai et courant juin afin de participer aux épreuves organisées par l'Éducation Nationale. Les dates et lieux d'examen sont établis par l'académie du lieu de résidence du stagiaire.

Selon le site de regroupement, une visite de la blanchisserie où aura lieu l'examen est prévue.



Dates du stage

Voir devis



Horaires de stage

Habituellement 8 h 30 – 17 h 00

Les horaires seront établies en accord entre les stagiaires et le formateur lors du 1^{er} regroupement.



Nombre de stagiaires

Maximum 12 stagiaires / groupe



Moyens pédagogiques

- Chaque stagiaire reçoit des fascicules traitants des différentes matières. À chaque regroupement, des exemples concrets enrichissent la formation et des exercices pratiques sont réalisés en blanchisserie.
- Chaque regroupement se déroule de la façon suivante : cours de technologie, pratique en atelier de blanchisserie, corrections des devoirs.
- Le stagiaire quitte le lieu de formation avec des documents à travailler et des devoirs à remettre au formateur le premier jour de la session suivante.
- À la fin de chaque regroupement une attestation de présence est remise aux stagiaires.



Modalités d'inscription

- Le CTTN préinscrit les stagiaires à l'examen en candidat libre auprès de l'académie de résidence du stagiaire. Vers novembre ou décembre, l'académie envoie un dossier à corriger et compléter directement à l'adresse du stagiaire. Le stagiaires doit obligatoirement renvoyer son dossier à l'académie dans les délais pour pouvoir confirmer son inscription à l'examen.
- Un stagiaire peut être dispensé des matières générales s'il possède un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au CAP reconnu par l'Education Nationale lors de la confirmation d'inscription
- (La dispense de matières générale ne réduit pas la durée de la formation)



Méthode et outil d'évaluation

La méthodologie pour évaluer l'impact de la formation comporte deux aspects :

- L'évaluation des stagiaires (méthode formative) basée sur des échanges oraux (questions-réponses) afin de juger de l'intégration et de la compréhension des concepts donnés. À chaque début de regroupement, les stagiaires doivent rendre au formateur une série de questionnaire à choix multiple, de devoirs et d'exercices qu'ils rédigent chez eux.
Une interrogation écrite sur la technologie permet d'évaluer les connaissances acquises et les lacunes.
Un examen blanc est réalisé au 5ème regroupement.
- L'évaluation de la formation basée sur un questionnaire écrit donné aux stagiaires qui pourront juger la prestation.



Dans le cadre de la démarche H+ « *Toujours plus pour le handicap* », merci de nous signaler si une adaptation ou un aménagement pédagogique spécifique est nécessaire pour un bon déroulement de l'action.

CONTENU DE LA FORMATION

Le déroulement de cette formation sera adapté en fonction des acquis des stagiaires

UNITÉS PROFESSIONNELLES

PRÉPARATION D'ACTIVITÉS TECHNIQUES DE BLANCHISSERIE

UP1 – Coefficient : 4 – Épreuve écrite de 2 heures

Elle a pour objectif de vérifier les compétences professionnelles et les savoirs associés aux activités définies dans le Référentiel des Activités Professionnelles (conf. référentiel).

Il s'agit de vérifier que le candidat maîtrise les connaissances technologiques (matériaux, moyens de production, procédés de traitement des articles, produits...) et les connaissances liées aux règles d'hygiène, de prévention et la réglementation relative au milieu professionnel de la blanchisserie et qu'il est capable de mobiliser ces connaissances dans la préparation d'activités professionnelles.

THÈMES

S1 - L'entreprise et son environnement

1. Le contexte professionnel
2. Les principes d'organisation des flux

S2 - Les matériaux et les articles

1. Les matériaux composant les articles textiles à trier
 - 1.1. Fibres textiles
 - 1.2. Fabrication des textiles
 - 1.3. Ennoblement
2. Les caractéristiques des articles à traiter
 - 2.1. Dénomination des différentes catégories d'articles à traiter
 - 2.2. Les éléments caractéristiques d'un article
 - 2.3. L'étiquetage

S3 - Les salissures et taches – Les produits utilisés

1. Les salissures et les taches des articles textiles
 - 1.1. Nature des salissures
 - 1.2. Procédés d'élimination des salissures
2. Les produits utilisés en blanchisserie
 - 2.1. Eau pure et eaux naturelles
 - 2.2. Le traitement des eaux neuves
 - 2.3. Les produits de lavage

S4 - Les procédés de traitement des articles

1. Les procédés de traitement des articles
 - 1.1. A la réception
 - 1.2. Au marquage
 - 1.3. Au lavage
 - 1.4. A la finition
 - 1.5. Au conditionnement

S5 - Les moyens de production – la maintenance préventive de premier niveau

1. Les matériels
 - 1.1. Matériel de manutention
 - 1.2. Matériel de tri
 - 1.3. Matériel de marquage
 - 1.4. Matériel de lavage – de séchage
 - 1.5. Matériel de finition
2. Les fluides utilisés

S6 - La santé et la sécurité au travail

1. Les principes généraux
 - 1.1. Les acteurs de la prévention dans l'entreprise
 - 1.2. La réglementation
2. La prévention
 - 2.1. Les risques d'accident
 - 2.2. Les risques d'atteinte à la santé
 - 2.3. L'hygiène
 - 2.4. La surveillance médicale
3. La conduite en cas d'accident
4. Les manutentions manuelles et mécaniques

5. Les principaux risques au poste de travail
 - 5.1. Le risque incendie
 - 5.2. Le risque électrique
 - 5.3. Le risque chimique
 - 5.4. Le risque lié aux fluides sous pression
 - 5.5. Le risque microbiologique
 - 5.6. Le risque lié au bruit
 6. La protection au poste de travail
 7. La protection de l'environnement
- S7 - La qualité et le contrôle
1. La qualité dans l'entreprise
 2. Les types et les procédés de contrôles

MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITÉS TECHNIQUES DE BLANCHISSERIE

UP2 – Coefficient : 8 - Épreuve pratique de 3 heures

Le candidat sera placé dans une situation courante du milieu professionnel et aura à mettre en œuvre les différentes activités prévues dans le référentiel des activités professionnelles.

Le candidat devra :

- réaliser les opérations de réception du linge,
- réaliser les opérations de production,
- réaliser les opérations d'expédition.

PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT (PSE)

EP2 – Coefficient : 1 - Épreuve écrite de 1 heure

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences du candidat à :

- conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème et/ou l'approche par le risque,
- mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques,
- proposer des mesures de prévention adaptées,
- agir de façon efficace face à une situation d'urgence.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

L'objectif de nos cours dans ce domaine n'est pas une remise à niveau, mais un entraînement et une mise en condition aux épreuves finales.

Pour les candidats n'ayant pas les prérequis souhaités, une remise à niveau préalable est conseillée.

Les personnes déjà titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur sont dispensées de ces épreuves.

FRANÇAIS ET HISTOIRE - GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

EG1 - Coefficient 3 – Durée totale : 2 heures et 15 minutes

Objectifs

L'épreuve de français et d'histoire – géographie - éducation civique* permet d'apprécier :

- les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique
- les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées
- les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

FRANÇAIS

Épreuve écrite de 2 heures – 10 points

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours, soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes), soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

Pour préparer cette épreuve, les stagiaires reçoivent à chaque regroupement un fascicule détaillant la méthode à suivre pour répondre aux différentes questions du sujet. Ils préparent chez eux une série d'exercices et/ou de sujets d'annales à rendre au regroupement SUIVANT.

Le travail est individuel. Les devoirs sont corrigés par un professeur qualifié du CTTN-IREN.

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ÉDUCATION CIVIQUE

Épreuve orale de 15 minutes - 10 points

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux* du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examineur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

Thèmes généraux :

- du mondial au local : les territoires contemporains
- guerre et conflits contemporains
- inégalités et dépendances dans le monde aujourd'hui
- culture mondiale et pluralité des cultures contemporaines
- la démocratie contemporaine en France et en Europe
- les progrès contemporains des sciences, des techniques et de la communication
- l'homme et sa planète aujourd'hui

Au début de la formation, le stagiaire reçoit une liste de thèmes. Il en choisit un en histoire et un en géographie. À partir du support de cours remis par le CTTN-IREN, le stagiaire prépare les deux dossiers. Il est aidé dans cette démarche par un professeur qualifié au CTTN-IREN qui évalue et corrige ses documents au fur et à mesure de leur élaboration.

MATHÉMATIQUES SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

EG2 - Coefficient 2 – Épreuve écrite de 2 heures

Pour préparer cette épreuve, les stagiaires reçoivent un livre de mathématiques et des fascicules. Ces documents vont leur permettre de comprendre et d'apprendre. Pendant les regroupements, il sera expliqué les différents thèmes abordés. Ils préparent chez eux une série d'exercices à rendre au prochain regroupement.

L'épreuve d'une durée de deux heures, notée sur 20 points, comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre les sciences physiques et chimiques.

Partie Mathématiques notée sur 10 points

- Le sujet se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des capacités et connaissances mentionnées dans le référentiel de CAP.
- Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

THÈMES

1. Calcul numérique
2. Repérage
3. Proportionnalité
4. Situations du premier degré
5. Statistique descriptive – notions de chance ou de probabilité
6. Géométrie plane
7. Géométrie dans l'espace
8. Propriétés de géométrie plane
9. Relations trigonométrie dans le triangle rectangle

Partie Sciences physiques et chimiques notée sur 10 points

Le sujet doit porter sur des champs différents de la Physique et de la Chimie. Il se compose de deux parties :

• **Première partie**

Un exercice restitue une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte court et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple à :

- montrer ses connaissances ;
- relever des observations pertinentes ;
- organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et, plus généralement, exploiter les résultats.

• **Deuxième partie**

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre.

THÈMES

- Sécurité
- Chimie 1
- Chimie 2
- Mécanique 1
- Mécanique 2
- Mécanique 3
- Acoustique
- Électricité
- Thermique